

**Commission** : Conseil des Ministres de l'Éducation et de la Culture

**Problématique** : Comment relancer la construction et la citoyenneté européenne par le biais de l'éducation primaire, secondaire et universitaire ?

**Auteur**: Pays-Bas

Les Pays-Bas sont un pays d'Europe du Nord limité à l'est par l'Allemagne, au sud par la Belgique et au nord par la mer du Nord. Il s'agit d'une monarchie constitutionnelle à régime parlementaire. Le chef de l'État est le roi Willem-Alexander, intronisé le 30 avril 2013. Mais les Pays-Bas sont gouvernés par une coalition de centre droite, d'orientation libérale-conservatrice, composée du Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD), l'Appel chrétien-démocrate (CDA), l'Union chrétienne (CU) et les Démocrates 66 (D66). Le chef du Parti populaire pour la liberté et la démocratie, VVD, Mark Rutte, est le Premier ministre du pays.

Les Pays-Bas sont l'un des pays fondateurs de l'Union Européenne. De plus, les Pays-Bas accueillent plusieurs institutions européennes, notamment à La Haye, qui est devenue au cours du XXème siècle la capitale mondiale du droit. On y retrouve ainsi Europol et Eurojust.

Les Pays-Bas est très investi à l'amélioration du système éducatif. Ainsi, les reformes sont menées par le ministère qui s'occupe de l'éducation dans le pays, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Science, actuellement dirigé par Ingrid van Engelshoven, membre du parti politique social-libéral Démocrates 66. En fait, aux Pays-Bas, 3,5 million d'élèves et d'étudiants vont en cours chaque jour dans plus de 8700 écoles différentes. Les cours sont principalement en néerlandais, même si plusieurs écoles ont choisi d'enseigner en anglais.

Depuis plusieurs années, notre ministère d'éducation a mis en place une réelle stratégie d'internationalisation, afin d'adapter notre citoyenneté plus jeune à notre monde de plus en plus globalisé. Cette volonté d'internationalisation passe notamment par le développement de programmes en anglais, au niveau licence et master, et par le renforcement de notre position dans les classements internationaux. D'ailleurs, depuis 2016, plus de 60% des programmes offerts par les universités sont enseignés totalement en anglais. De plus, nos universités accordent une valeur importante aux classements internationaux et elles sont pour la plupart dans le haut des classements internationaux. Par exemple, les 13 universités néerlandaises sont dans le top 200 du classement Times Higher Education en 2017. Cela a permis de capter une partie des étudiants en mobilité qui allaient au Royaume-Uni mais qui ont cherché des alternatives suite à l'augmentation des frais d'inscription des universités britanniques. Ainsi, la mobilité entrante aux Pays-Bas a augmenté de 30% entre 2009 et 2014 (selon l'UNESCO).

Cette politique d'internationalisation engagée par les universités est soutenue par une politique volontariste du gouvernement qui a développé depuis 2014 un réseau NESO (Netherlands Education Support Office) dans des pays jugés comme stratégiquement importants pour l'enseignement supérieur dans notre pays. Il s'agit des pays suivants: Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Russie, Afrique du Sud, Corée du Sud, Thaïlande, Turquie et Vietnam, qui représentent, en 2016, 12% de la mobilité entrante aux Pays-Bas.

En juin 2004, le ministère de l'éducation, de la culture et des sciences a publié un document de politique, intitulé KOERS BVE («Cap sur l'enseignement professionnel et l'éducation des adultes»), afin de reformuler le système éducatif. La coopération régionale est le thème directeur et trois domaines d'action sont considérés comme centraux pour diriger le système éducatif des années à venir: l'innovation, le centrage sur l'apprenant et l'autonomie et la responsabilité des établissements éducatifs. D'ailleurs, les Pays-Bas ont approuvé les conclusions du sommet de Lisbonne (2000), où l'objectif fixé a été de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale». Ainsi, nous cherchons à mener des réformes sur l'innovation comme moteur du changement, l'« économie de la connaissance » et le renouveau social et environnemental.

C'est pourquoi notre rapport du Conseil national de l'éducation souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à la formation de techniciens hautement qualifiés, de scientifiques et d'ingénieurs (en particulier dans la population féminine), non seulement dans les emplois techniques, mais également dans les secteurs des soins de santé et du commerce. Il importe de renforcer la coopération entre l'école et l'industrie.

Bien que le taux de chômage aux Pays-Bas soit relativement faible, il s'est accru en 2002 pour atteindre 8,7% dans les groupes d'âge de 15 à 22 ans, soit des élèves ou étudiants exclus. Or, étant donné le vieillissement de la population, ce groupe est appelé à jouer un rôle essentiel sur le futur marché du travail. Nous considérons qu'il est capital pour les années à venir de veiller à ce que les jeunes sortant du système éducatif soient à la hauteur des besoins du marché du travail.

Ainsi, nous considérons que le moyen plus efficace afin de diminuer ce taux de chômage est de travailler sur les aptitudes requises de tous les enseignants et sur leur formation. La pénurie de personnel enseignant est un problème considérable dans le primaire et dans le secondaire, mais il touche aussi, dans une moindre mesure, l'enseignement professionnel moyen et l'éducation des adultes. C'est aussi vrai que les compétences exigées des enseignants connaissent des mutations rapides qui se voient motivées par l'avancée des nouvelles technologies. Dès lors, il est très important d'adapter la formation du personnel enseignant à cette évolution des exigences. C'est pourquoi nous considérons important de centrer les réformes sur l'économie de la connaissance, comme il a été approuvé au Sommet de Lisbonne en 2000.